REPUBLIQUE FRANCAISE ALPES MARITIMES CANTARON

Envoyé en préfecture le 11/04/2024 Reçu en préfecture le 11/04/2024

ID: 006-210600318-20240409-24041000-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2404-10

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 heures 15 Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsleur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice: 14 10+4 proc Présents: 14 Votants:

Etaient présents : Gérard STOERKEL - Eliane CALDEI-VIDAL -Christian DI MARTINO - Béatrice ROZIER - Fabrice FONTAINE -Chantal BARBIER - Patrice MARTIN - Jean-Marc BLANIC-Fabienne GALLI

Absents excusés: Philippe ALLEGRINI - Sandrine BARRALIS -Karine FAGES - Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Objet : Cession du camion immatriculé 358 BRV 06

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée que le véhicule RENAULT Midlum 220 polybenne 12 tonnes immatriculé 358 BRV 06 acquis par la collectivité en septembre 2006 dont le kilométrage s'élève à 26 770 kms, peut être vendu, compte tenu de son inutilisation et des coûts d'entretien en constante augmentation.

Après vérification des prix pratiqués sur le marché, il a été proposé un prix de cession de 22 000 €. L'entreprise MACK TP représenté par Monsieur Mickaël CRISCI s'est porté acquéreur et a fait une proposition d'achat correspondant au prix demandé.

La cession du véhicule excédant 4 600 € une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à le céder.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- AUTORISE Monsieur le Maire à vendre en l'état le véhicule RENAULT Midlum 220 polybenne 12 tonnes pour un prix de cession de 22 000 € à l'entreprise MACK TP représenté par Monsieur Mickaël CRISCI.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches nécessaires liées à la cession.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Le Maire,

Christian DI MARTINO

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA

Date: 11/04/2024 Qualité: Maire